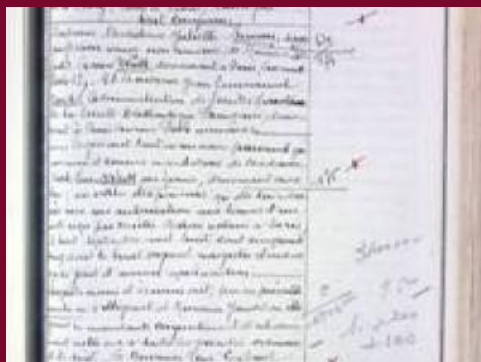


# Archives départementales

de Seine-et-Marne

SALLE DE LECTURE

## TRANSCRIPTIONS HYPOTHÉCAIRES : DÉMÉNAGEMENT DES DOCUMENTS DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AUXERRE



*Exemple d'un acte transcrit dans un bureau des Hypothèques en 1955 (AD77, 4Q3/9/266).*

En vue de leur transfert aux Archives départementales, le Centre des finances publiques d'Auxerre ne communique plus certaines transcriptions hypothécaires.



Créé le: 10/06/2022

Actuellement, les registres de transcriptions hypothécaires concernant la Seine-et-Marne sont soit conservés aux Archives départementales, dans les services de la publicité foncière seine-et-marnais ou au service de la publicité foncière d'Auxerre I (centre d'archivage de Saint-Florentin dans l'Yonne).

**En vue de leur déménagement vers les Archives départementales de Seine-et-Marne**, le service de la publicité foncière d'Auxerre I ne communique plus les registres au public.

Cela concerne les **registres** :

- **du bureau de Coulommiers de 1932 à 1955**
- **du bureau de Fontainebleau de 1944 à 1955**
- **du bureau de Meaux de 1910 à 1949**